

ECHOS FNACA 19ème

Comité du 19^{ème} de la Fédération Nationale des Anciens Combattants
en Algérie, Maroc et Tunisie
20 rue Edouard Pailleron, 75019 PARIS
Permanence les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois
de la mi septembre à début mai



avril 2021
N ° 24

Confinement oblige.

Nous avons commémoré le 19 mars à la Mairie du 19ème en petit comité.

Etaient présents pour le 59ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et pour honorer nos 30 000 morts, le maire M François Dagnaud et ses adjoints, la préfecture de police avec clairons et tambour, le commissariat du 19ème et trois porte-drapeau.



Notre porte-drapeau Raymond Porte avec le vice président du comité du 19ème Lucien Allary



Dépôt de gerbe par le comité de la FNACA du 19ème par Lucien Allary et Madame Prévot



Le maire M François Dagnaud prononce son discours sur la guerre d'Algérie.

La liste des morts du 19ème est lue par Lucien Allary et la déclaration du général Ailleret par Jean-Yves Jeudy.



Dépôt de gerbe par le comité d'entente Jean-Claude Tallarini



Dépôt de gerbe de la mairie M François Dagnaud et M Mahor Chiche

Un rappel

Comme vous avez pu le lire sur l'Ancien d'Algérie le Comité Départemental a décidé une augmentation de la cotisation seule qui passe de 23 € à 25 € pour cette année, comme vous pouvez le voir sur le rappel des cotisations ci-dessous.

Évitons les lettres de rappel et les communications téléphoniques. Il serait souhaitable que votre cotisation nous parvienne le plus tôt possible

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des cartes, ce geste simplifie notre travail.

N'hésitez pas à joindre votre N° de téléphone et votre adresse internet si vous avez, vous recevrez votre journal en couleurs.

L'augmentation des tarifs postaux depuis le 1er janvier 2021 pour l'envoi des calendriers est passée à 4,33, tarif le moins cher jusqu'au 1er janvier 2022.

Pour nos adhérents qui commandent le calendrier, il est inutile de joindre une enveloppe timbrée car celle-ci est fournie ainsi que les timbres avec le calendrier.

Un conseil, venez le chercher pour ceux qui le peuvent lors de nos permanences, évidemment cette année c'est pas simple, vous éviterez les frais postaux et nous aurons le plaisir de vous voir.

Envoi au trésorier
Jean-Yves JEUDY
13 villa de Bellevue 75019 PARIS

NOS PERMANENCES

La Maison du combattant est fermée

Pas de permanence cette année FNACA 202/2021 pour cause de Covid 19.

Notre prochaine permanence et là on croise les doigts pour le :

Mercredi..... 10 h à 12 h..... 15 septembre 2021

Au cours de ces deux derniers mois, nous regrettons la disparition de ces adhérents du 19ème.

Le bureau présente ses sincères condoléances aux conjoints, conjointes et à leurs familles.

Christian BOUTET Jeannette FOUASSIER
René THYREAU

N'oubliez pas que les droits que nous avons acquis sont étendus (comme rappelés dans l'Ancien d'Algérie) aux militaires ayant servis en Algérie de 1962 à 1964.

Faites-le savoir autour de vous

À vos plumes, si vous désirez nous envoyer un article ou une anecdote, elle ou il sera le bienvenu, à faire parvenir au trésorier.

Votre journal l'ECHOS est tiré à 320 exemplaires

Rédaction : Jean-Yves Jeudy

Comité de rédaction : Lucien Allary, Marie-Ange Gourrier et Jean-Yves Jeudy

À découper et à envoyer

POUR LES RETADATAIRES QUI N'ONT PAS ENCORE PRIS LEURS CARTES

Nom

Prénom

Adresse

Bat

Es.

Boîte

N° de tél.

Adresse internet

Renouvellement de cotisation pour l'année
2020-2021

A retourner uniquement à
Jean-Yves JEUDY 13 villa de Bellevue
75019 PARIS

Cotisation seule	25,00 €
Cotisation sociale	27,00 €
Avec le calendrier seul	7,00 €
Calendrier + envoi	4,33 €
TOTAL	38,33 €

Règlement à effectuer à l'ordre de « FNACA
19ème »

Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques. Il faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) 295 rue St Jacques 75005 PARIS tél. 01 44 41 38 36. Si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant ou en mesure d'y prétendre sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables.

Sur votre déclaration des revenus 2020, vous cochez en page 2 (rubrique 3) case S et n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte.

Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part), en bénéficie également : cochez la case W.

Adressez-vous à notre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la responsable de la commission des veuves de notre Comité du 19ème.

Marie-Ange GOURRIER
93 rue Pelleport 75020
09 67 08 83 50